

Marianne Maret ne sollicitera pas de nouveau mandat au Conseil des Etats

Sion, le 20 octobre 2026 – Première femme valaisanne élue au Conseil des Etats, **Marianne Maret a décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat lors des élections fédérales de 2027.** Le Centre Valais romand salue le parcours d'une femme de conviction qui aura marqué l'histoire politique du canton et fait entendre la voix du Valais au plus haut niveau fédéral. Marianne Maret s'est imposée comme une parlementaire engagée et sérieuse, dont la capacité de travail, la maîtrise des dossiers et la détermination ont permis de faire avancer plusieurs enjeux majeurs pour le Valais et pour la Suisse. Un engagement qu'elle poursuivra jusqu'au terme de la législature.

Du Valais à Berne, 30 ans au service de la collectivité

Élue au Conseil communal de Troistorrents en 1996, puis présidente de la commune, Marianne Maret poursuit son parcours politique comme présidente de la Fédération des Communes valaisannes et députée au Grand Conseil, où elle préside notamment la Commission de gestion.

En 2019, elle entre dans l'histoire en devenant la première femme valaisanne élue au Conseil des États, avant d'être brillamment réélue en 2023. Forte de son expérience et de sa connaissance du terrain, elle s'impose à Berne par sa capacité de travail, sa maîtrise des dossiers et son aptitude à construire des majorités.

Son influence se traduit par des responsabilités de premier plan, notamment à la présidence de la Commission des transports et des télécommunications, ainsi qu'au sein du comité du groupe du Centre aux Chambres fédérales. Un parcours de 30 ans au service des Valaisannes et des Valaisans.

Des résultats concrets pour la santé et l'environnement

Parmi ses réalisations majeures figure son engagement contre les PFAS, ces polluants persistants qui menacent la santé et l'environnement.

Grâce à sa motion adoptée par les deux Chambres fédérales en 2023, la Confédération a été chargée de fixer des valeurs spécifiques pour mieux encadrer ces substances dans les sols, les déchets et les sites contaminés.

Une défenseuse influente de la mobilité et des régions alpines

À la tête de la Commission des transports et des télécommunications, Marianne Maret a occupé une position de premier plan dans les débats sur l'avenir des infrastructures et de la mobilité en Suisse. Elle s'est notamment engagée pour les liaisons ferroviaires, les transports publics, les régions de montagne et le développement d'une mobilité adaptée aux besoins de la population et de l'économie touristique.

En 2023, elle a obtenu l'adoption par les deux Chambres d'une motion destinée à améliorer la coordination et l'innovation dans les transports touristiques, un enjeu stratégique pour le Valais.

Elle a également fait aboutir une motion visant à permettre la déduction fiscale des frais d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Un engagement déterminant pour la protection des victimes de violences

La défense des personnes vulnérables constitue un autre marqueur fort de son action parlementaire.

Marianne Maret est notamment à l'origine d'une motion, adoptée par le Parlement en 2022, demandant l'organisation régulière de campagnes nationales de prévention des violences domestiques, sexuelles et fondées sur le genre.

Son engagement s'est poursuivi avec une nouvelle initiative visant à créer une loi-cadre fédérale pour renforcer et harmoniser la protection des victimes. Cette proposition a franchi une étape importante au Conseil national en septembre 2026.

Par sa persévérance, Marianne Maret a contribué à placer la lutte contre les violences au cœur des priorités politiques fédérales.

Un engagement incontesté, une empreinte durable

« Première femme valaisanne au Conseil des Etats, Marianne Maret n'a pas seulement ouvert une voie. Elle y laisse son empreinte. J'ai eu le plaisir de la côtoyer lors de ses deux campagnes électorales et d'apprécier sa détermination, son immense capacité de travail et son engagement sans faille. Toujours proche de la population et à l'écoute de ses préoccupations, elle a placé les Valaisannes et les Valaisans au cœur de son action politique », souligne Lysiane Tissières-Premand, présidente du Centre Valais romand.

Le parti salue également la conviction, la compétence et la persévérance avec lesquelles Marianne Maret a défendu les intérêts du Valais à Berne. Il la remercie chaleureusement pour l'ensemble du travail accompli et se réjouit des projets et des avancées qu'elle saura encore porter d'ici la fin de la législature.

Le Centre Valais romand prépare sa candidature au Conseil des Etats

En vue des élections fédérales de 2027, le Centre Valais romand engage la procédure de désignation de la candidature du parti au Conseil des Etats, qui sera soumise au Congrès de l'ensemble de ses membres conformément à ses statuts.

Les personnes intéressées sont invitées à annoncer leur candidature auprès de la présidente du parti, Lysiane Tissières-Premand, d'ici au 14 décembre 2026.

Contact médias

Marianne Maret, Conseillère aux Etats, 079 799 05 11

Lysiane Tissières, présidente, 078 720 17 89

